



## IG CHorama

2 novembre 2020

### Communiqué de presse

## La scène chorale suisse va de l'avant

**L'ordonnance du Conseil fédéral du 28 octobre 2020 interdit les activités chorales dans les secteurs professionnel et non-professionnel. La scène chorale suisse, d'une grande richesse, est menacée dans son existence par cette interdiction de durée indéterminée. Plus de 4'000 chœurs et ensembles membres d'associations, totalisant plus de 120'000 choristes et plus de 600 chef.fe.s de chœur, sont directement concernés. Aucune planification n'est possible. Il convient toutefois d'aller de l'avant et d'envisager de possibles scénarios de sortie de la situation présente en temps voulu.**

Le monde choral contribue activement à maîtriser la pandémie et réduire le nombre d'infections. Au cours des derniers mois, la scène chorale a prouvé que le chant en groupe peut être pratiqué en toute sécurité lorsque des plans de protection stricts sont respectés. Au cours des centaines de répétitions de chœur et de concerts qui ont eu lieu depuis le confinement, aucun foyer d'infection majeur n'a été identifié lorsque les plans de protection ont été respectés. Aucune justification statistique ne permet d'étayer l'interdiction actuelle du chant choral. Chanter avec un masque est une mesure qui a déjà été adoptée par de nombreux ensembles.

Nous demandons que l'ordonnance soit adaptée de telle sorte que les chœurs et ensembles, ainsi que les chœurs d'enfants et de jeunes qui assurent la relève, puissent bientôt reprendre leurs activités dans les limites d'un effectif maximal de 15 chanteur.se.s et dans le respect de plans de protection les plus stricts.

Selon l'ordonnance actuelle, les chœurs professionnels sont certes autorisés à répéter mais ne peuvent pas donner de concerts. L'interdiction de se produire est donc équivalente à une interdiction de pratique de la profession. L'activité professionnelle de plus de 600 chef.fe.s de chœur est menacée par le manque de prévisibilité.

Nous mettons à disposition notre expertise pour développer une stratégie à même de lever les restrictions imposées à l'ensemble de la scène chorale et de permettre à celle-ci de retrouver son rayonnement.

#### Contact:

Patrick Secchiari, Président de la Fédération Suisse Europa Cantat FSEC  
076 576 00 08 / patrick@secchiari.ch

#### CHorama est composé de:

A cœur joie ACJ

Association de Soutien aux Chœurs d'Enfants et de Jeunes ASCEJ

Festival européen des chœurs de jeunesse de Bâle EJCF

Association suisse de musique d'église protestante RKV

Union suisse des chorales USC

Association suisse des directeurs professionnels de musique ASDM

Fédération Suisse Europa Cantat FSEC

Association suisse de musique d'église catholique SKMV

Association suisse pour la promotion des chœurs d'enfants et de jeunes SKJF

Fédération suisse du chant d'église SKGB

Association des chefs de chœur du nord-ouest de la Suisse VCHN

Avec le soutien de l'Association suisse des écoles de musique ASEM